



Mon entreprise

10, rue de la gare
69003 Lyon

0000000000
dupont@caprenov.fr

BLOG CR+



Evaluation thermique

simulation réalisée le 13/03/2020



Département
Puy de Dôme



Année de construction
Avant 1948



Surface habitable
120 m²

Les avantages de la rénovation énergétique

En plus de modifier l'esthétique de votre logement, votre projet de rénovation touche à la dimension énergétique de votre habitat. Cela vous apporte de nombreux avantages :



Amélioration du confort
thermique / acoustique



Économies d'énergie
*qui peuvent financer le
coût des travaux*



Augmentation de la valeur immobilière
*~ 5 % par lettre
de classe énergétique gagnée*



Et en plus vous participez au respect de l'environnement.



Avec l'augmentation du prix des énergies, ne rien faire revient souvent plus cher !

Le but de ce document

Cette simulation rapide de rénovation est faite pour vous aider à bien appréhender votre projet et à faire les bons choix.

Elle vous présente :



un état de votre logement actuel avec les points faibles identifiés



un ou des scénarios de rénovations avec les bénéfices pour chaque poste de travaux, les gains de consommations prévisionnels



un budget estimatif avec les coûts des travaux, les économies d'énergies et les éventuelles aides publiques locales et nationales



Ce document est fourni à titre de conseil indicatif, pour guider vos choix dans le cadre d'une approche simplifiée de votre projet.

Il ne s'agit pas d'un DPE (Diagnostic de Performance Energétique) réglementaire dont vous aurez besoin uniquement en cas de location ou de vente de votre logement.

Ce n'est pas une étude thermique opposable, qui est un document plus complet, plus technique et est réalisée par un bureau d'étude. Vous aurez besoin d'une étude thermique uniquement si vous devez justifier des performances pour certains tiers (banques, assurances, administrations).

Votre logement aujourd'hui

Voici les données que nous avons saisies pour réaliser l'évaluation thermique de votre logement.

CONTEXTE



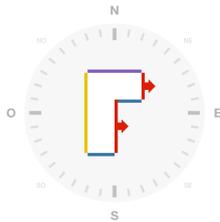
Maison d'avant 1948



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Département 63 - Puy de Dôme
Température de référence : -12 °C
Altitude : entre 601m et 700m

ARCHITECTURE



Plan en L court orienté Est
1 mitoyenneté



5 Fenêtres

1 Fenêtre de toit



2 Portes-fenêtres



1 Porte



1 niveau 120m² habitables
80% toiture sous rampants et
20% combles perdus
80% sous-sol non chauffé et
20% terre-plein

COMPOSITION DES PAROIS

Planchers hauts



Isolation de 50 mm agée de plus de
10 ans
Rp = 1.25 m².K/W

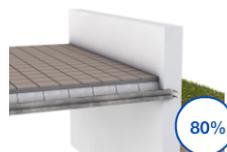
80%



Structure bois
Isolation de 80 mm agée de plus de
10 ans
Rp = 2.24 m².K/W

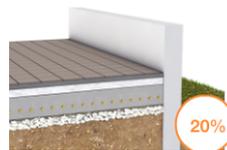
20%

Planchers bas



Structure béton ou terre-cuite
Sans isolation
Rp = 0.50 m².K/W

80%



Structure béton ou terre-cuite
Isolation de 40 mm agée de plus de
10 ans
Rp = 4.19 m².K/W

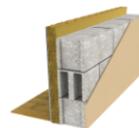
20%

Murs extérieurs



Bloc béton (parpaings)
Sans isolation rapportée
Rp = 0.39 m².K/W

70%



Bloc béton (parpaings)
Isolé par l'intérieur avec 60 mm
d'isolant agée de plus de 10 ans
Rp = 1.59 m².K/W

30%

Votre logement aujourd'hui

Voici les données que nous avons saisies pour réaliser l'évaluation thermique de votre logement.

OUVERTURES



Fenêtres PVC
Double vitrage récent (> 2010)
Battants pleins ou volets roulants



Porte PVC
Vitrée < 30%



Baies vitrées : Aucune



Portes-fenêtres PVC
Double vitrage récent (> 2010)
Battants pleins ou volets roulants



Fenêtre de toit Bois
Double vitrage récent (> 2010)
Volets extérieurs

RENOUVELLEMENT DE L'AIR



Ventilation par grilles
hautes et basses

USAGE DU LOGEMENT



Scénario personnalisé



Besoin en eau chaude à 60°C :
132 L/jour



Confort d'hiver : 21°C
Confort d'été : 26°C

EQUIPEMENT



Chaudière fioul produisant
l'eau chaude



Radiateurs fonte
> 65°C - 19 kW



Radiateurs acier
> 65°C - 5 kW



Eau chaude sanitaire par la
chaudière fioul



Aucun système de
climatisation



Séjour/salon : Aucun



Salle de bain : Aucun



Chambre : Aucun



Ampoules fluocompactes
12 appareils électriques

Évaluation thermique avant travaux

Cette évaluation prend en considération votre comportement (nombre d'occupants, utilisation de l'eau chaude, programmation) afin d'obtenir des résultats se rapprochant du réel.

Les consommations comptabilisées prennent en compte 5 usages : le chauffage, l'eau chaude, la climatisation, les auxiliaires et l'éclairage.

Classe énergétique estimée (kWhep/m ² .an)		Classe d'émissions de gaz à effet de serre estimée (kgCO ₂ /m ² .an)	
<50 A		<5 A	
51 à 90 B		6 à 10 B	
91 à 150 C		11 à 20 C	
151 à 230 D		21 à 35 D	
231 à 330 E		36 à 55 E	
331 à 450 F		56 à 80 F	
> 450 G	574 G	> 80 G	181 G

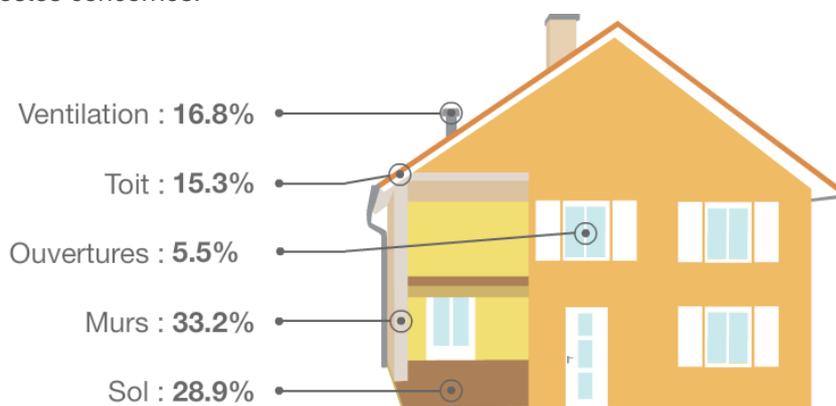
Estimation des dépenses totales d'énergie (appareils électriques inclus)
environ 6810 €/an

Attention, cette évaluation thermique n'est pas un DIAGNOSTIC de PERFORMANCE ENERGETIQUE (DPE) réglementaire mais une évaluation n'engageant pas l'émetteur. Les valeurs sont conventionnellement exprimées en énergie primaire (avec le suffixe « ep ») et ne correspondent donc pas forcément aux valeurs susceptibles d'être relevées sur vos compteurs énergétiques (qui affichent l'énergie finale « ef »).

Répartition des déperditions thermiques du logement

Les **déperditions thermiques** d'une construction correspondent à son niveau de « pertes de chaleur », pour une température extérieure de référence, et une température de confort souhaitée.

Plus le pourcentage d'un poste est important et plus ce poste est responsable d'importantes pertes de chaleur en hiver. Les ponts thermiques (pertes au niveau des jonctions) des parois ont été répartis sur l'ensemble des postes concernés.



Estimation des déperditions totales de la construction
19.3 kW



1 : Isolation globale

Première variante



ÉNERGIE ÉCONOMISÉE

378 kWh/m².an soit

66 %



GAZ À EFFET DE SERRE ÉPARGNÉ

126 kgCO₂/m².an soit l'équivalent de

151000 km

Par an avec une voiture citadine



BIEN IMMOBILIER VALORISÉ

à hauteur de

+9 %

*D'après les ÉTUDES STATISTIQUES IMMOBILIÈRES
des Notaires de France d'Octobre 2018.*



RETOUR SUR INVESTISSEMENT

6 ans



COMMENTAIRES

Ce programme de travaux couvre la majeure partie des postes de rénovation, à l'exception du plancher bas de l'extension qui est sur terre-plein et les murs mitoyens avec le garage. Les solutions retenues sont toutes réalisées par l'extérieur pour conserver l'habitabilité sur toute la durée du chantier. La ventilation est renouvelée par un système double flux pour permettre de gérer le passage des gaines pendant ce chantier et le phaser avec votre projet de rénovation de l'entrée et du couloir principal de la maison. Ce système de ventilation permettra de répondre à vos problèmes d'humidité et de qualité d'air.

La maison n'atteint pas un label BBC, mais l'ajout d'un système solaire combiné avec un appoint bois permettrait de réduire d'abaisser encore la facture d'énergie.

Liste des interventions proposées



80%

Ajout d'une isolation de la toiture par l'extérieur : 240 mm de sarking avec fibre de bois + couverture R = 6.0 m².K/W

- ✓ améliore le confort d'été
- ✓ logement habitable pendant les travaux
- ✓ réduit les bruits extérieurs aériens



20%

Ajout d'une isolation sur le plancher des combles perdus : 400 mm de ouate de cellulose soufflée R = 10.0 m².K/W

- ✓ excellent rapport prix / amélioration thermique
- ✓ logement habitable pendant les travaux
- ✓ améliore le confort d'été



70%

Ajout d'une isolation thermique par l'extérieur sous enduit : 200 mm de fibre de bois en panneaux + enduit de façade R = 5.0 m².K/W

- ✓ logement habitable pendant les travaux
- ✓ réduit significativement les ponts thermiques
- ✓ idéal en combinaison avec une rénovation de façade



30%

Ajout d'une isolation thermique par l'extérieur sous bardage : 200 mm de fibre de bois en panneaux + bardage bois R = 5.2 m².K/W

- ✓ logement habitable pendant les travaux
- ✓ réduit significativement les ponts thermiques
- ✓ idéal en combinaison avec une rénovation de façade



80%

Ajout d'une isolation en sous-face du plancher bas : 190 mm de polystyrène expansé (PSE) R = 5.0 m².K/W

- ✓ augmente le confort car le sol est moins froid
- ✓ réduit les déperditions thermiques
- ✓ logement habitable pendant les travaux

Liste des interventions proposées



Les interventions sur le bâti permettent une diminution importante de vos besoins de chauffage et donc de la puissance nécessaire des nouveaux équipements de chauffage. Ainsi vous réaliserez des économies sur ces nouveaux équipements (ci-après).



Installation d'une VMC double flux

- ✓ plus de confort car l'air est tempéré
- ✓ améliore la qualité de l'air (l'air insufflé est filtré)
- ✓ assure la circulation de l'air dans tout le logement



Isolation du circuit de distribution

- ✓ réduction des pertes de chaleur le long du réseau
- ✓ amélioration du fonctionnement du circulateur

Évaluation thermique après travaux

Cette évaluation prend en considération votre comportement (nombre d'occupants, utilisation de l'eau chaude, programmation) afin d'obtenir des résultats se rapprochant du réel.

Les consommations comptabilisées prennent en compte 5 usages : le chauffage, l'eau chaude, la climatisation, les auxiliaires et l'éclairage.

Classe énergétique estimée (kWh _{ep} /m ² .an)	Avant travaux		Après travaux		Classe d'émissions de gaz à effet de serre estimée (kgCO ₂ /m ² .an)	Avant travaux		Après travaux	
<50 A					<5 A				
51 à 90 B					6 à 10 B				
91 à 150 C					11 à 20 C				
151 à 230 D			196	D	21 à 35 D				
231 à 330 E					36 à 55 E			56	E
331 à 450 F					56 à 80 F				
> 450 G		G			> 80 G	G			G

Attention, cette évaluation thermique n'est pas un DIAGNOSTIC de PERFORMANCE ENERGETIQUE (DPE) réglementaire mais une évaluation n'engageant pas l'émetteur. Les valeurs sont conventionnellement exprimées en énergie primaire (avec le suffixe « ep ») et ne correspondent donc pas forcément aux valeurs susceptibles d'être relevées sur vos compteurs énergétiques (qui affichent l'énergie finale « ef »).

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ESTIMÉE

66 %

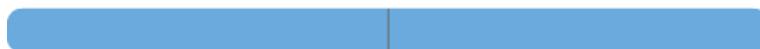


Vous allez retrouver ce pourcentage d'économie sur vos factures énergétiques si vous ne changez pas de comportement de consommation.

Attention, cette valeur reste théorique et n'est pas opposable.

GAIN DE CONFORT ESTIMÉ

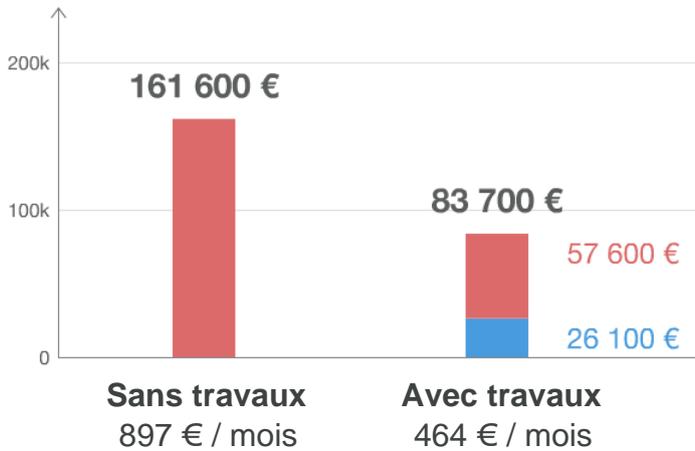
très important



Par nature, cette estimation sera plus ou moins ressentie en fonction de chaque habitant (âge, habitudes vestimentaires, métabolisme,...)

Analyse économique du projet

RÉPARTITION DE VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES SUR 15 ANS



Temps de retour sur investissement
6 ans

Economies de 433 € / mois
pendant 15 ans



COÛT ESTIMÉ DES TRAVAUX



Entre 32 510 € et 39 730 € TTC

AIDES



4 aides activées / environ 13 040€

FINANCEMENT



21 970 € d'Éco-PTZ, 1 108 € d'apport,
pas d'emprunt

PRIX DES ÉNERGIES



5.75 % / an de taux d'augmentation moyen du prix des
énergies du projet

Remboursement de l'Éco-PTZ

15 ans

Remboursement du prêt bancaire

-

Les Certificats d'Économies d'Énergie ne peuvent être valorisés qu'une seule fois.
Les données financières (coût de travaux, aides,...) sont présentées à titre indicatif et ne sont pas opposables.
Seuls des devis ou et des documents d'organismes habilités (collectivité, banques,...) constituent des documents opposables.

Aides

Aides financières adaptées à votre localité et à vos travaux

Crédit d'impôt 2020 CITE Isolation des murs par l'extérieur

Condition(s) :

- Etre propriétaire occupant
- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Logement achevé depuis plus de 2 ans
- Isolation des murs par l'extérieur avec $R = 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
- Revenus du ménage dans la catégorie "intermédiaire" ou "aisé" selon la loi de finances 2020



Territoire : Etat français

Contact : 0808800700



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

5040 €

[plafonné à 75% du montant des travaux]
(estimé sur une base de 50 €/m²)

Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Les Certificats d'Économies d'Énergie ont été mis en place par l'État pour lutter contre le réchauffement climatique et, aider les ménages Français à réduire leur facture énergétique.

Les travaux associés à cette simulation génèrent des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) à hauteur de 1 134 743 kWh cumac.

Ces certificats peuvent être valorisés sous forme de primes par les énergéticiens et distributeurs d'énergie qui sont dans l'obligation d'en collecter un volume défini par l'Etat. Le plus souvent, les professionnels du bâtiment (installateurs d'équipements et matériels éligibles)proposent directement une valorisation de ces CEE dans leur devis pour réduire le coût de votre chantier.

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant un qualification «Reconnu Garant de l'Environnement»
- Etre propriétaire ou locataire
- Rénover une résidence principale ou secondaire
- Voir la remise au titre des CEE affichée sur le devis.
- Le dossier de valorisation des CEE doit être déclaré préalablement à la validation du devis:
 - soit par l'artisan dans le programme CEE de son partenaire obligé
 - soit par le particulier dans le programme de l'obligé de son choix
- Déclarer le CEE une seule et unique fois pour les travaux via l'attestation sur l'honneur

Retrouver l'ensemble des conditions pour bénéficier des certificats d'économie d'énergie ainsi que la liste des travaux éligibles et les caractéristiques technique exigées sur

<http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/financer-projet/renovation/aides-entreprises-fourniture-denergie>

Infographie de l'ADEME pour comprendre les CEE :

http://multimedia.ademe.fr/animations/cee_ademe_v3/index.html



Territoire : État français

Montant de l'aide

8000 €



2 : isolation et chauffage

Deuxième variante



ÉNERGIE ÉCONOMISÉE

463 kWhep/m².an soit

81 %



GAZ À EFFET DE SERRE ÉPARGNÉ

178 kgCO₂/m².an soit l'équivalent de

214000 km

Par an avec une voiture citadine



BIEN IMMOBILIER VALORISÉ

à hauteur de

+13 %

*D'après les ÉTUDES STATISTIQUES IMMOBILIÈRES
des Notaires de France d'Octobre 2018.*



RETOUR SUR INVESTISSEMENT

7 ans



COMMENTAIRES

Ce programme de travaux couvre la majeure partie des postes de rénovation, à l'exception du plancher bas de l'extension qui est sur terre-plein et les murs mitoyens avec le garage. Les solutions retenues sont toutes réalisées par l'extérieur pour conserver l'habitabilité sur toute la durée du chantier. La ventilation est renouvelée par un système double flux pour permettre de gérer le passage des gaines pendant ce chantier et le phaser avec votre projet de rénovation de l'entrée et du couloir principal de la maison. Ce système de ventilation permettra de répondre à vos problèmes d'humidité et de qualité d'air.

Pour viser un label BBC sur votre maison, il est possible d'ajouter d'un système solaire combiné avec un appoint bois. Cette phase de travaux peut-être différée dans le temps quand votre chaudière fioul sera hors d'usage.

Liste des interventions proposées



80%

Ajout d'une isolation de la toiture par l'extérieur : 240 mm de sarking avec fibre de bois + couverture R = 6.0 m².K/W

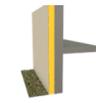
- ✓ améliore le confort d'été
- ✓ logement habitable pendant les travaux
- ✓ réduit les bruits extérieurs aériens



20%

Ajout d'une isolation sur le plancher des combles perdus : 400 mm de ouate de cellulose soufflée R = 10.0 m².K/W

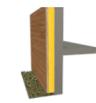
- ✓ excellent rapport prix / amélioration thermique
- ✓ logement habitable pendant les travaux
- ✓ améliore le confort d'été



70%

Ajout d'une isolation thermique par l'extérieur sous enduit : 200 mm de fibre de bois en panneaux + enduit de façade R = 5.0 m².K/W

- ✓ logement habitable pendant les travaux
- ✓ réduit significativement les ponts thermiques
- ✓ idéal en combinaison avec une rénovation de façade



30%

Ajout d'une isolation thermique par l'extérieur sous bardage : 200 mm de fibre de bois en panneaux + bardage bois R = 5.2 m².K/W

- ✓ logement habitable pendant les travaux
- ✓ réduit significativement les ponts thermiques
- ✓ idéal en combinaison avec une rénovation de façade



80%

Ajout d'une isolation en sous-face du plancher bas : 190 mm de polystyrène expansé (PSE) R = 5.0 m².K/W

- ✓ augmente le confort car le sol est moins froid
- ✓ réduit les déperditions thermiques
- ✓ logement habitable pendant les travaux

Liste des interventions proposées



Les interventions sur le bâti permettent une diminution importante de vos besoins de chauffage et donc de la puissance nécessaire des nouveaux équipements de chauffage. Ainsi vous réaliserez des économies sur ces nouveaux équipements (ci-après).



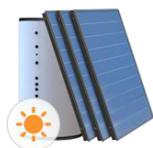
Installation d'une VMC double flux

- ✓ plus de confort car l'air est tempéré
- ✓ améliore la qualité de l'air (l'air insufflé est filtré)
- ✓ assure la circulation de l'air dans tout le logement



Remplacement de la chaudière fioul par un poêle à bûches bouilleur produisant l'eau chaude

- ✓ permet le chauffage direct et le chauffage d'un circuit d'eau
- ✓ Bon rendement
- ✓ Utilise une énergie renouvelable



Ajout d'un complément solaire sur le chauffage et l'ecs

- ✓ énergie 100% renouvelable
- ✓ soulage le générateur de chauffage
- ✓ aucun stockage de combustible



Isolation du circuit de distribution

- ✓ réduction des pertes de chaleur le long du réseau
- ✓ amélioration du fonctionnement du circulateur

Évaluation thermique après travaux

Cette évaluation prend en considération votre comportement (nombre d'occupants, utilisation de l'eau chaude, programmation) afin d'obtenir des résultats se rapprochant du réel.

Les consommations comptabilisées prennent en compte 5 usages : le chauffage, l'eau chaude, la climatisation, les auxiliaires et l'éclairage.

Classe énergétique estimée (kWh _{ep} /m ² .an)	Avant travaux		Après travaux		Classe d'émissions de gaz à effet de serre estimée (kgCO ₂ /m ² .an)	Avant travaux		Après travaux	
<50 A					<5 A			3	A
51 à 90 B					6 à 10 B				
91 à 150 C			111	C	11 à 20 C				
151 à 230 D					21 à 35 D				
231 à 330 E					36 à 55 E				
331 à 450 F					56 à 80 F				
> 450 G		G			> 80 G	G		G	

Attention, cette évaluation thermique n'est pas un DIAGNOSTIC de PERFORMANCE ENERGETIQUE (DPE) réglementaire mais une évaluation n'engageant pas l'émetteur. Les valeurs sont conventionnellement exprimées en énergie primaire (avec le suffixe « ep ») et ne correspondent donc pas forcément aux valeurs susceptibles d'être relevées sur vos compteurs énergétiques (qui affichent l'énergie finale « ef »).

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ESTIMÉE

81 %

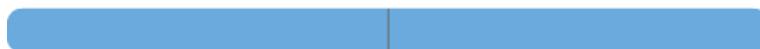


Vous allez retrouver ce pourcentage d'économie sur vos factures énergétiques si vous ne changez pas de comportement de consommation.

Attention, cette valeur reste théorique et n'est pas opposable.

GAIN DE CONFORT ESTIMÉ

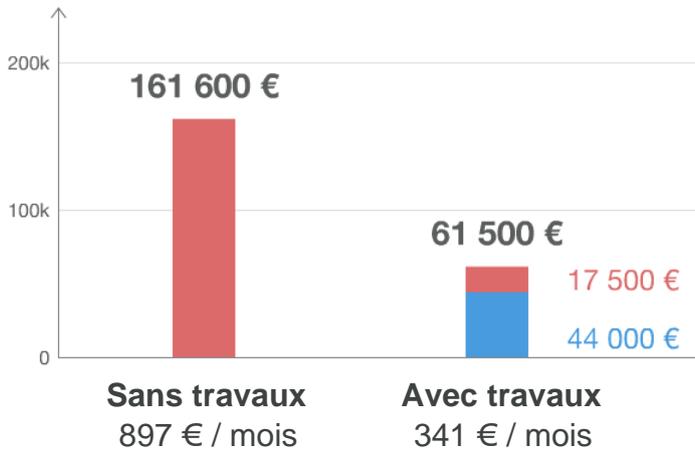
très important



Par nature, cette estimation sera plus ou moins ressentie en fonction de chaque habitant (âge, habitudes vestimentaires, métabolisme,...)

Analyse économique du projet

RÉPARTITION DE VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES SUR 15 ANS



Temps de retour sur investissement
7 ans

Economies de 556 € / mois
pendant 15 ans



COÛT ESTIMÉ DES TRAVAUX



Entre 48 460 € et 59 230 € TTC

AIDES



6 aides activées / environ 14 570€

FINANCEMENT



30 000 € d'Éco-PTZ, pas d'apport,
9 300 € d'emprunt sur 15 ans à 2.00 %
(61 € / mois)

PRIX DES ÉNERGIES



2.25 % / an de taux d'augmentation moyen du prix des
énergies du projet

Remboursement de l'Éco-PTZ

15 ans

Remboursement du prêt bancaire

61 € / mois
15 ans

Les Certificats d'Économies d'Énergie ne peuvent être valorisés qu'une seule fois.
Les données financières (coût de travaux, aides,...) sont présentées à titre indicatif et ne sont pas opposables.
Seuls des devis ou et des documents d'organismes habilités (collectivité, banques,...) constituent des documents opposables.

Aides

Aides financières adaptées à votre localité et à vos travaux

Crédit d'impôt 2020 CITE Isolation des murs par l'extérieur

Condition(s) :

- Etre propriétaire occupant
- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Logement achevé depuis plus de 2 ans
- Isolation des murs par l'extérieur avec $R = 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
- Revenus du ménage dans la catégorie "intermédiaire" ou "aisé" selon la loi de finances 2020



Territoire : Etat français

Contact : 0808800700



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide **3540 €**

[plafonné à 75% du montant des travaux]
(estimé sur une base de 50 €/m²)

Crédit d'impôt 2020 CITE Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles

Condition(s) :

- Etre propriétaire occupant
- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Logement achevé depuis plus de 2 ans
- Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles aménagés avec $R = 6$
- Revenus du ménage dans la catégorie "intermédiaire" ou "aisé" selon la loi de finances 2020



Territoire : Etat français

Contact : 0808800700



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide **1500 €**

[plafonné à 75% du montant des travaux]
(estimé sur une base de 15 €/m²)

Aides

Aides financières adaptées à votre localité et à vos travaux

Prime Coup de pouce Système solaire combiné

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Engager des travaux éligibles entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2020
- Faire appel à une entreprise signataire de la charte Coup de pouce avant de signer un devis.
- Logement achevé depuis plus de 2 ans
- Respecter les exigences de performance au titre des certificats d'économies d'énergie (système solaire combiné).
- La prime "Coup de pouce" n'est pas cumulable avec les certificats d'économies d'énergie (système solaire combiné).
- Remplacement d'une chaudière charbon, gaz ou fioul, autre qu'à condensation



Territoire : Etat français

Contact :

Montant de l'aide

2500 €

(estimé sur une base de 2500 € forfaitaire)

Prime Coup de pouce Isolation des combles et toiture

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Engager des travaux éligibles entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2020
- Faire appel à une entreprise signataire de la charte Coup de pouce avant de signer un devis.
- Respecter les exigences de performance au titre des certificats d'économies d'énergie (isolation des combles et toiture).
- La prime "Coup de pouce" n'est pas cumulable avec les certificats d'économies d'énergie (isolation des combles et toiture).



Territoire : Etat français

Contact :

Montant de l'aide

1250 €

(estimé sur une base de 10 €/m²)

Prime Coup de pouce Isolation de planchers bas

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Engager des travaux éligibles entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2020
- Faire appel à une entreprise signataire de la charte Coup de pouce avant de signer un devis.
- Respecter les exigences de performance au titre des certificats d'économies d'énergie (isolation de planchers bas).
- La prime "Coup de pouce" n'est pas cumulable avec les certificats d'économies d'énergie (isolation de planchers bas).



Territoire : Etat français

Contact :

Montant de l'aide

1920 €

(estimé sur une base de 20 €/m²)

Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Les Certificats d'Économies d'Énergie ont été mis en place par l'État pour lutter contre le réchauffement climatique et, aider les ménages Français à réduire leur facture énergétique.

Les travaux associés à cette simulation génèrent des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) à hauteur de 547 293 kWh cumac.

Ces certificats peuvent être valorisés sous forme de primes par les énergéticiens et distributeurs d'énergie qui sont dans l'obligation d'en collecter un volume défini par l'Etat. Le plus souvent, les professionnels du bâtiment (installateurs d'équipements et matériels éligibles)proposent directement une valorisation de ces CEE dans leur devis pour réduire le coût de votre chantier.

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant un qualification «Reconnu Garant de l'Environnement»
- Etre propriétaire ou locataire
- Rénover une résidence principale ou secondaire
- Voir la remise au titre des CEE affichée sur le devis.
- Le dossier de valorisation des CEE doit être déclaré préalablement à la validation du devis:
 - soit par l'artisan dans le programme CEE de son partenaire obligé
 - soit par le particulier dans le programme de l'obligé de son choix
- Déclarer le CEE une seule et unique fois pour les travaux via l'attestation sur l'honneur

Retrouver l'ensemble des conditions pour bénéficier des certificats d'économie d'énergie ainsi que la liste des travaux éligibles et les caractéristiques technique exigées sur

<http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/financer-projet/renovation/aides-entreprises-fourniture-denergie>

Infographie de l'ADEME pour comprendre les CEE :

http://multimedia.ademe.fr/animations/cee_ademe_v3/index.html



Territoire : État français

Montant de l'aide

3858 €

Eco-gestes : augmentez vos économies d'énergie !

Les travaux envisagés sur votre logement permettraient de réduire votre facture d'énergie jusqu'à **81%**. Sachez que vous pouvez faire d'avantage d'économies en vous investissant au jour le jour avec des éco-gestes.

✔ **Un éco-geste est une action peu ou pas coûteuse qui permet d'éviter le gaspillage d'énergie et donc de réaliser des économies significatives et immédiates.**

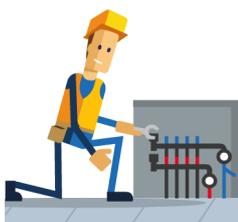
Exemples d'éco-gestes

Régler la température du chauffe-eau entre 55° et 60°C		Nettoyer les ampoules et luminaires		Nettoyer la grille arrière du réfrigérateur	
	<ul style="list-style-type: none">• Évite des consommations d'énergie inutiles.• Limite l'entartrage du chauffe-eau.		<ul style="list-style-type: none">• Enlève la poussière qui peut réduire l'efficacité lumineuse de 40%.		<ul style="list-style-type: none">• Empêche l'encrassement de la grille, qui peut doubler la consommation électrique de l'appareil.
Durée	Coût	Durée	Coût	Durée	Coût
⌚ ⌚ ⌚ < 15 min	GRATUIT !	⌚ ⌚ ⌚ < 30 min (tous les ans)	GRATUIT !	⌚ ⌚ ⌚ < 15 min (tous les ans)	GRATUIT !

Il existe des dizaines d'éco-gestes liés à votre quotidien (électroménager, informatique, éclairage, cuisson, ...). Pris individuellement, ils peuvent paraître anecdotiques, mais en les cumulant, vous pouvez **réaliser des économies d'énergie non négligeables et agmenter votre bien-être**



Les éco-gestes paticipent aussi à la préservation de votre santé, par l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction de diverses pollutions.



En complément de ces actions personnelles, il est fortement conseillé de **faire appel à un professionnel qualifié** pour l'intervention des équipements de chauffage, de ventilation, et d'eau chaude. Son intervention permettra d'assurer le respect des normes de sécurité et d'augmenter la durée de vie du matériel.